**Zeitschrift:** Revue économique et sociale : bulletin de la Société d'Etudes

Economiques et Sociales

Herausgeber: Société d'Etudes Economiques et Sociales

**Band:** 20 (1962)

Heft: 2

Werbung

## Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

## **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

## Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF:** 26.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

pas près de s'imposer dans ces pays. Dès lors, les fluctuations et vicissitudes de la politique y pèseront directement sur la teneur et le mode d'application des traités et autres accords économiques. Deuxième facteur d'aggravation: il est douteux que les gouvernements des pays riches et développés soient en mesure de soutenir leurs nationaux comme dans le passé. Les méthodes anciennes de recours à la force paraissent désormais inapplicables. Quant aux instruments de pression économico-financière, à supposer que l'on entende y avoir recours, ils ne sont que d'une efficacité limitée à l'égard de pays dont, pour l'essentiel, la vie économique reste au stade précapitaliste. Or, et c'est un troisième élément d'accentuation, les gouvernants, au moins dans certains cas, s'efforcent de diminuer la charge imposée par l'aide aux finances publiques en suggérant au secteur privé de prendre une part dans l'opération.

Mais les explications données dans cette étude permettent de dégager, sinon une autre forme de risque politique, du moins une source supplémentaire de difficultés et, éventuellement, d'appauvrissement pour les affaires: le décalage entre les plans gouvernementaux et les programmes du secteur privé. La volonté de participer à un système d'alliance, le souci de sauvegarder une position diplomatique, le désir de s'associer à un système de boycott ou de blocus peuvent avoir des répercussions fâcheuses sur l'activité de firmes privées. C'est la preuve que, si le secteur économique détermine souvent la politique, les impératifs et choix de la seconde supplantent les désirs et préoccupations du premier en des situations dont, jusqu'à présent, le nombre ne semble pas diminuer 1.



## CAISSE D'ÉPARGNE ET DE CRÉDIT

Siège social: LAUSANNE Succursale à Vevey Agences à Morges et Renens

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> La bibliographie générale du problème examiné dans ces pages est courte. Pour un point de vue américain, voir l'ouvrage publié par l'American Management Association: The business man in politics and other matters of top management concern, New York, 1959. Consulter aussi AITKEN (Thomas) Jr.: A foreign policy for american business, New York, 1962. Pour l'analyse du mode de négociation avec les Soviétiques j'ai utilisé Le commerce avec les pays de l'Est. Cycle de conférences pratiques. Bruxelles, Editions de l'Institut de sociologie Solvay, 1960.